



La prochaine séance publique du Conseil Municipal aura lieu le :

Lundi 29 AVRIL 2024 à 20h15
en salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR :

- I. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 25 MARS 2024
- II. DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DE LA DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE
- III. DELIBERATIONS :
 1. Finances – Demande de subvention au titre du CDAS 2024 – Amélioration des services a la population
 2. Finances – Demande de subvention au titre du CDAS 2024 – Aménagement des espaces publics
 3. Finances – Demande de subvention au titre des amendes de police 2023- Programme 2024 – marquage zone 30 – routes départementales en agglomération
 4. Finances – Demande de subvention au titre des amendes de police 2023- Programme 2024 – rénovation voie communale : route des jonquilles
 5. Finances – Demande de subvention au titre des amendes de police 2023- Programme 2024 – plateaux surélevés – Routes départementales en agglomération
 6. Commune de ville-en-sallaz / commune de Viuz-en-Sallaz : convention de mise à disposition d'un local
 7. Commune de ville-en-sallaz / commune de Viuz-en-Sallaz : convention de mise à disposition d'un local
 8. Acquisition de parcelles forestières aux lieux-dits « la Plagne » et « Bois de Prévrières »

1. INFORMATIONS DIVERSES

Laurette CHENEVAL
Maire de Ville-en-Sallaz

Affichage le 19/04/2024.